

21 février 2018

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 18 octobre 2017 de M. Amar Madani: «Piste d'athlétisme du stade du Bout-du-Monde?»

TEXTE DE LA QUESTION

Le stade du Bout-du-Monde a connu le mois d'août dernier des travaux afin de remplacer la piste d'athlétisme.

Avec un retard de deux semaines, l'entreprise chargée de cette mission, afin de rattraper son retard, a semble-t-il fini la pose de la piste et tout le travail accessoire nécessaire en un temps record.

Une fois remise à l'usage, selon les utilisateurs, notamment les clubs d'athlétisme, force est de constater que la qualité de la piste, réputée par le passé être rapide et excellente – elle a connu d'ailleurs des records suisses et même des performances mondiales –, est à déplorer.

En effet, on a constaté des bosses à divers endroits. De surcroît, l'absorption de l'eau de pluie est très médiocre, ce qui rend la pratique difficile.

Il semblerait que l'entreprise mandatée ne soit pas spécialiste en la matière...

En l'état actuel, cette piste n'est pas homologuée. Ni meeting ni championnat officiel ne seront autorisés. Cela inquiète bien évidemment le monde de l'athlétisme genevois.

Si rien n'est entrepris, le meeting international AtletiCA risquera d'être compromis, ainsi que les prochains Jeux nationaux des personnes en situation de handicap mental, qui doivent avoir lieu en été 2018.

Questions:

1. Comment une entreprise ne représentant pas les garanties nécessaires a pu être choisie pour de tels travaux?
2. Pourquoi l'accord de la réception des travaux a été accordé sans vérifier la fiabilité et la qualité de l'œuvre?
3. Envisagez-vous de remédier à ce couac avant qu'il ne soit trop tard?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Cet appel d'offres a fait l'objet d'une procédure ouverte publique. Trois entreprises spécialisées en revêtement de sol sportif ont répondu à cet appel d'offres. L'entreprise mandatée remplissait tous les critères (prix, références, organisation et formation) que la Ville de Genève a demandés.

Le 9 septembre 2017, l'entreprise n'avait pas fini complètement les travaux et la Direction du patrimoine bâti a réceptionné provisoirement la piste en constatant plusieurs défauts majeurs. Etant donné qu'il y avait la reprise des cours, des manifestations et des journées sportives, les travaux ont été effectués dans la semaine du 23 au 29 octobre 2017. La réception définitive (SIA) a été faite le 15 novembre 2017 et quelques défauts sont encore à reprendre (marquages, nivellement de certaines zones). Au vu de la période hivernale, les derniers défauts ne pourront être corrigés qu'en mars 2018 (selon les conditions météorologiques).

La Direction du patrimoine bâti met tout en œuvre afin que la piste soit prête pour les meetings et les championnats dès la saison 2018.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Rémy Pagani